

Glossaire

Acuminé : dont l'extrémité est en pointe allongée (Ex : des feuilles acuminées).

Aisselle : intérieur de l'angle formé par la tige et la feuille.

Akène : fruit sec qui ne s'ouvre pas à maturité. Ex. la noisette.

Albêdo : partie blanche et charnue située entre le zeste et les quartiers chez les agrumes.

Anémophile : dont la fécondation est assurée par l'action du vent transportant le pollen.

Apex : sommet, extrémité pointue d'un fruit.

Auto-fertile : qualifie une plante pouvant se féconder elle-même.

Autopollinisation : qualifie une plante qui se pollinise elle-même.

Autostérile : qualifie des plantes qui ne peuvent se reproduire par le pollen venant du même pied.

Baie : fruit charnu à pépin.

Bourre : duvet qui couvre les bourgeons de certains arbres et arbrisseaux lorsqu'ils commencent à pousser.

Bifère : qui produit des fruits deux fois par an.

Bouture : fragment qu'on a détaché d'un végétal et qui, planté en terre, y prend racine.

Caduque : qui tombe et se renouvelle à intervalles réguliers (Ex : des feuilles caduques).

Carpelle : partie du pistil contenant le ou les ovules. (syn.: loge).

Climactérique : un fruit est dit climactérique si sa maturation est dépendante de l'éthylène (hormone végétale). Les plus connus sont : la pomme, la poire, la tomate, le melon, la pêche, l'avocat...

Débourrer : en parlant des bourgeons, sortir de la bourre, éclore.

Dormance : État de quiescence d'un organe jeune dont le développement reprendra après cette pause.

Dioïque : dont les fleurs mâles et femelles croissent sur des pieds distincts.

Drageon : nouvelle pousse qui naît de la racine d'un végétal.

Drupe : fruit charnu à noyau.

Drupéole : petite drupe.

Epiphyte : plante poussant sur un autre végétal, mais non parasite de celui-ci.

Espèce endémique : espèce originaire d'un territoire donné.

Etamine : organe mâle des fleurs qui contient le pollen.

Ethylène (C₂H₄) : c'est une hormone végétale que certains fruits, produisent en quantité variable et qui entraîne le mûrissement.

Fertirrigation : apport des substances nutritives nécessaires à la plante sous forme dissoute dans l'eau d'irrigation.

Graine : enveloppe qui contient l'ovule fécondé qui donnera une nouvelle plante après germination.

Herbacé : plante qui a l'aspect de l'herbe, qui en présente certains caractères.

Hermaphrodite : qui présente des fleurs mâles et des fleurs femelles dans la même inflorescence.

Inflorescence : disposition des fleurs sur l'axe d'une plante ; l'ensemble de ces fleurs.

Insémination : dépôt de la semence mâle sur les organes génitaux femelles.

Liber : tissu placé entre le bois et l'écorce de l'arbre dans lequel la sève circule.

Loge : synonyme de carpelle.

Plante mellifère : plante dont le nectar est butiné par les abeilles.

Palissage : consiste à étendre et fixer contre un mur ou un treillage les branches d'un arbre ou d'un arbuste pour le cultiver en espalier*.

Palmatilobé : terme qualifiant des feuilles palmées qui ont des lobes arrondis.

Papyracée : mince et sec comme une feuille de papier.

Parténocarpié : développement de fruits sans graines, souvent par absence de fécondation.

Pédoncule : queue d'une fleur ou d'un fruit, parfois appelé pédicelle.

Pépin : graine de certains fruits.

Persistant : se dit d'un arbre qui ne perd pas ses feuilles à la fin de l'automne, contraire de caduque.

Pidion : fruit complexe constitué d'un réceptacle floral devenu charnu, soudé à l'ovaire. Les exemples les plus connus sont la poire et la pomme.

Pistil : Organe femelle des plantes à fleurs.

Plante vivace : plante dont les racines vivent plus de deux ans mais dont la tige renaît chaque année.

Pollen : grains renfermant l'organe reproducteur mâle des plantes à fleurs.

Pollinisateur : insecte qui pollinise les fleurs en transportant du pollen des étamines jusqu'aux stigmates.

Pruine : fine pellicule cireuse recouvrant certains fruits, certains végétaux.

Quartier : morceaux, partie de chair (Ex. les agrumes).

Rhizome : tige souterraine émettant à chaque printemps des racines et des tiges aériennes.

Stolon : tige rampante qui forme un nouveau pied.

Stigmate : partie supérieure du pistil.

Tomenteux, euse : adjectif qualifiant les organes végétaux recouverts de poils longs, mous, entrecroisés et crépus.

Unifère : qui produit des fruits une fois par an.

Vrille : organe végétal contourné en spirale servant à la plante pour s'accrocher sur différents supports.

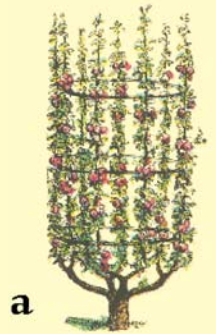
Zeste : écorce extérieure des agrumes.

Espalier*

L'espalier est une forme de taille des arbres fruitiers permettant d'obtenir des arbres de petites tailles occupant beaucoup moins d'espace. Outre son intérêt esthétique, ce type de taille permet également à l'arbre de se mettre à fruit plus rapidement.

Les formes en espalier sont diverses et variées : cordon horizontal ou vertical, palmette Baldassari, verrier, candélabre, U simple ou double...

Le mot espalier se réfère au treillis sur lequel l'arbre s'appuie lors de sa croissance.



a - forme vase
b - candélabre à 6 branches
c - cordons obliques
d & e - candélabres à 10 et 5 branches
f - cordons horizontaux simple et double